### MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

# B.E.P./ C.A.P. MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION BATEAUX DE PECHE ET DE PLAISANCE

# E.P. 1-1. COMMUNICATION TECHNIQUE

# DOSSIER RESSOURCES

# **CONSEIL AU CANDIDAT**

Il est conseillé de prendre connaissance des informations contenues dans le dossier ressources avant de répondre aux questions posées sur le sujet.

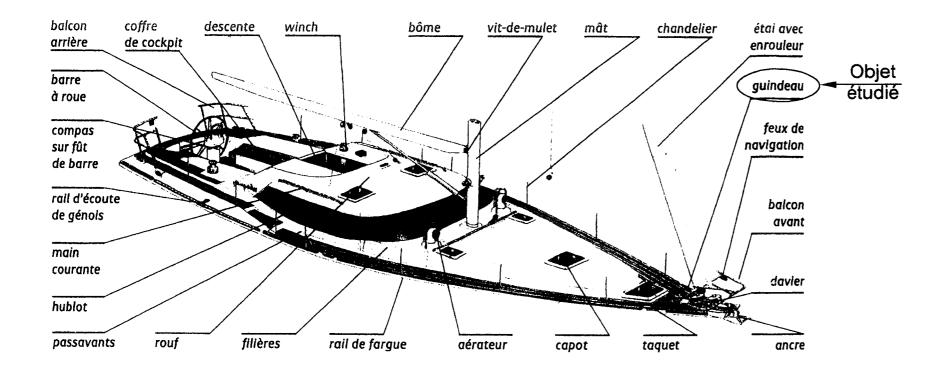
# Ce dossier comprend :

- ✓ Un document de présentation du guindeau électrique, R 2/4.
- ✓ Un éclaté du système, R 3/4.
- ✓ Un dessin d'ensemble à l'échelle 1 :2, R 4/4.

		Session			Code		
Groupement inter académique II		2004		4 0079			
Examen et spécialité							
B.E.P./ C.A.P. Maintenance de Véhicules Automobiles – Option Bateaux de pêche et de plaisance							
Intitulé de l'épreuve							
E.P. 1.1. Communication technique							
Type	Facultatif : date et he	eure	Durée	Coefficient	No de page / total		
RESSOURCES			1 h 30	1	R 1/4		

# **1 MISE EN SITUATION**

A l'avant d'un bateau, la chaîne de mouillage permet de relever l'ancre. Elle est stockée dans le puits. Afin de faciliter sa manœuvre de relevage, on utilise un guindeau électrique. Cet appareil est équivalent à un palan sauf qu'il ne garde pas la chaîne, il a le rôle d'un cabestan.



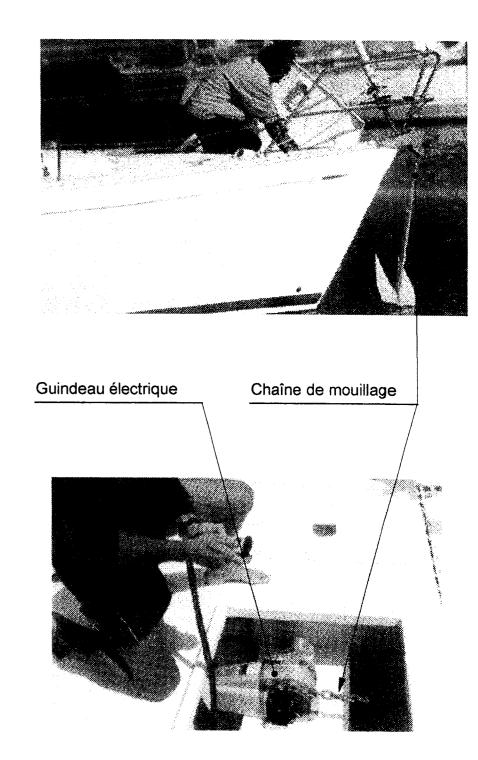
Le guideau étudié autorise le relevage d'une ligne de mouillage à chaîne (utilisation du barbotin) ou à cordage (utilisation de la poupée).

Sur un voilier, la consommation électrique du guideau étant importante, il est conseillé de faire fonctionner ce dernier moteur allumé.

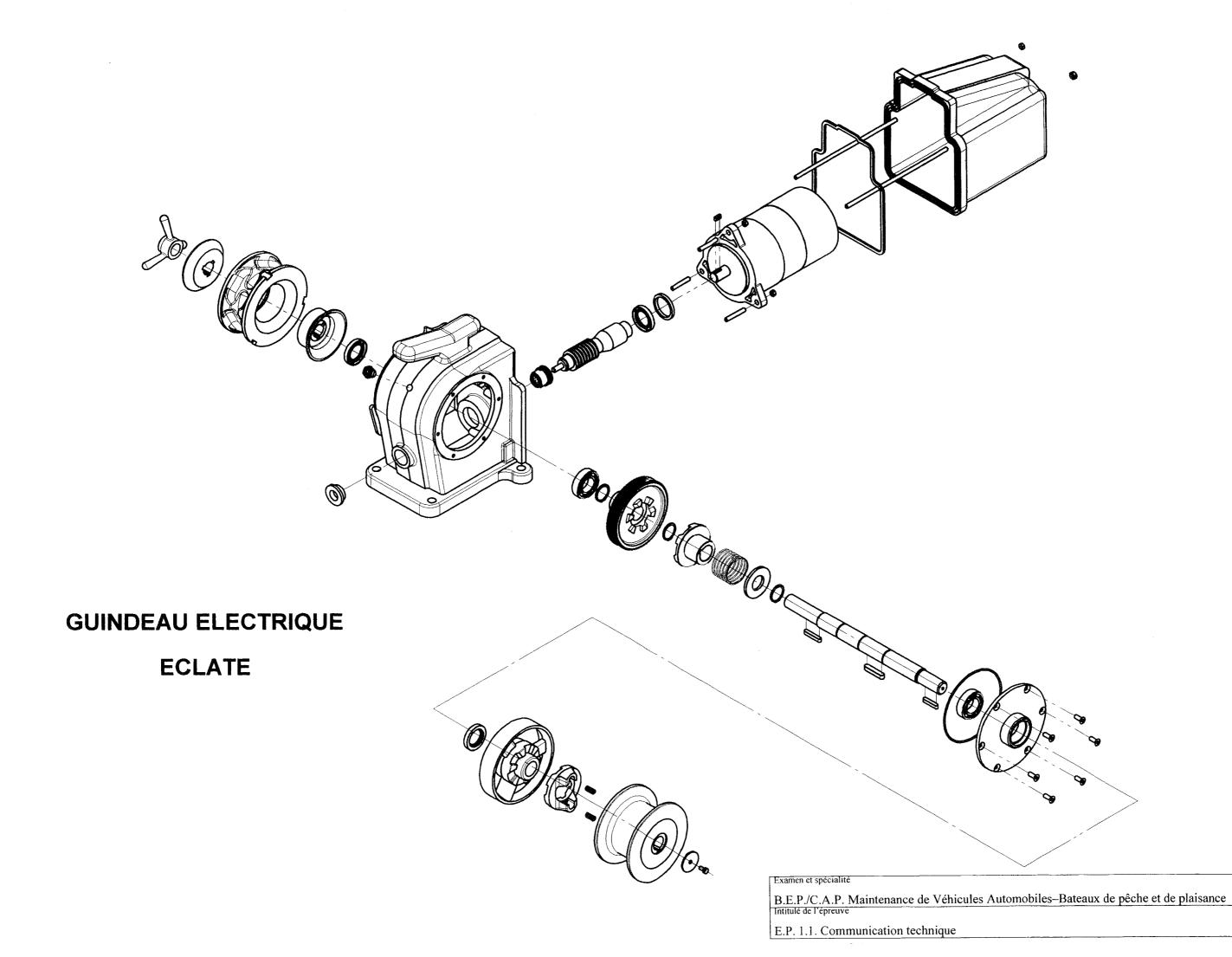
Le cas échéant, il est possible sur ce type de guindeau, de le faire fonctionner manuellement en utilisant un brinquebale (sorte de grand levier que l'on insère dans le volant d'entraînement).

Ce levier peut aussi participer au freinage, c'est à dire au contrôle de la vitesse à laquelle on laisse filer la chaîne, en agissant sur l'embrayage.

Cette vitesse peut se régler en bloquant plus ou moins le barbotin avec l'écrou papillon.



Examen et spécialité	Rappel codage
B.E.P./C.A.P. Maintenance de Véhicules Automobiles-Bateaux de pêche et de plaisance	4 0079
Intitulé de l'épreuve	N° de page
F.P. 1.1. Communication technique	R2/4



Rappel codage

4 0079 N° de page R3/4

